

**#SoyezLaVoixQuiPorte !**

# Associations, vous avez à cœur de défendre les droits des usagers de la santé ?

OUI

**Vous souhaitez vous impliquer pour les usagers (patients, entourages) et agir dans les établissements et instances de démocratie en santé ?**

OUI

**Vous êtes une association engagée pour la défense des usagers et l'amélioration de leur accompagnement ?**

OUI

**Savez-vous qu'il existe un agrément pour vous permettre de représenter les usagers de la santé ?**

## Alors, contribuez à améliorer le système de santé en demandant l'agrément !

**Pour que vos membres deviennent officiellement des "représentants des usagers" et puissent porter leur voix dans les établissements de santé, votre association doit avoir l'agrément.**

**N'attendez plus, faites la démarche !**

